

# Élève exclue du lycée du Golf de Dieppe : les cours reprennent normalement ce lundi 26 mai



Les enseignants étaient bien présents ce lundi 26 mai 2025 au lycée du Golf, après avoir fait valoir leur droit de retrait mercredi 21 et jeudi 22 mai 2025. Photo Paris-Normandie

Après avoir fait valoir leur droit de retrait mercredi 21 et jeudi 22 mai 2025, les professeurs du lycée du Golf de Dieppe ont normalement repris le chemin de l'établissement, en l'absence de l'élève qui aurait proféré des menaces de morts à l'encontre d'un enseignant.

Plusieurs élèves se dirigent à l'intérieur du lycée du Golf de Dieppe, ce lundi 26 mai 2025. « Il y a bien cours aujourd'hui », confirme une AESH à des lycéens qui attendaient derrière la porte d'entrée. Mercredi 21 et jeudi 22 mai, des professeurs de cet établissement ont fait valoir leur droit de retrait suite à la suspension en différé du tribunal administratif de l'exclusion définitive d'une élève qui aurait prononcé des menaces de mort à l'encontre d'un enseignant.

« Si l'élève revient, un nouveau droit de retrait s'exercera »

En l'absence de cette élève ce lundi, les cours se déroulent normalement, selon plusieurs professeurs rencontrés sur place. « Nous avons la quasi-certitude qu'elle ne reviendra pas aujourd'hui, mais si c'est le cas, la très grande partie du personnel éducatif exercera à nouveau son droit de retrait », explique un enseignant. Cette élève avait été exclue définitivement du lycée le 30 janvier dernier, mais le tribunal administratif de Rouen a suspendu cette décision et ses effets en attendant d'examiner l'affaire. L'exclusion définitive de l'élève avait été confirmée en appel par le rectorat, le 4 avril.

« Nous n'avons pas à subir cette peur. Les faits sont là, il y a de nombreux témoignages qui rapportent ces propos, ce n'est pas par amusement qu'il y a eu un conseil de discipline, d'autant plus que c'était le seul de toute l'année », lance un autre professeur. « Nous sommes en attente des informations complémentaires de la hiérarchie, mais nous, tout le corps éducatif, nous faisons bloc à 95 % », complète une autre. Professeurs, AESH... tous sont prêts à faire valoir un nouveau droit de retrait. Les cours avaient déjà repris normalement vendredi 23 mai.

### Le lycée du Golf et rien d'autre

Contactés, les parents de la jeune fille étaient en chemin pour la déposer au lycée. « S'ils ne l'acceptent pas, comment vont se dérouler les épreuves de bac du 13 juin ? », s'alarme la mère de l'élève. Pour eux, pas question de la faire changer d'établissement. « Il y a une décision de justice, c'est remettre en cause son parcours scolaire », ajoute encore la mère de famille, qui affirme avoir vu six agents de police à l'entrée de l'établissement. Face à une situation inextricable, elle s'interroge alors : « Pourquoi ne pas faire venir un médiateur ? ». Une affaire loin d'être finie.